

## La République du Centre, 22 février 2012

**OUZOUER-SUR-LOIRE**

### La conciliation n'aura pas eu lieu avec le maire

Les élus de son ancienne majorité lui accordent-ils leur confiance ? Au cours de diverses réunions 2011, de nombreux époux de Stéphane ont pu constater que le sénateur Jean-Pierre Sauter se propose, non cédant du maître de l'acte d'une conciliation de la dernière chance » d'organiser une réunion de médiation comme évoqué dans la lettre de vœux adressée par Stéphane Joullé aux Charentais.

Cette « conciliation de la dernière chance », si elle a bien été programmée le 15 février au matin, n'a pas été fructueuse : « Hélas, cette réunion n'aura servi à rien, ou pas grand-chose, parce que les membres de la majorité préfèrent, à part naturellement Jean-Pierre Foubert, maire, préférer s'adresser à un service communauté, convaincus qu'ils sont en la coupe de l'opposition brevaire et collante... »

**Une opposition inédite**

« Je suis une cible humaine à abatte », estime le maire, or « tous les moyens sont bons ». Enfin, le journal explique qu'elle refuse de se laisser contourner au profit d'initiatives personnelles. « Faisant et faisant toujours. Et en l'absence de mon sujet, toutes sortes de choses pour me brider me blessent... », en reprenant ainsi les

de la majorité préfèrent, à part naturellement Jean-Pierre Foubert, maire, préférer s'adresser à un service communauté, convaincus qu'ils sont en la coupe de l'opposition brevaire et collante... »

**Un projet de budget (ou non) sera le dernier test** que verra que la commune fonctionne et qui veut la paix du maître ? Le maire démissionnerait pas en fait car ce serait donner raison à une équipe qui n'a qu'une idée, faire comme avant 2008 : prendre le pouvoir au profit d'une petite faction qui ne représente pas la population et qui n'est de circonstance. La commune n'a pas tous les moyens.

Le maire prend appui sur ses projets : « Le travail est en place depuis 2008 pour les élus en terme d'économie et d'entretien. La commune a développé une politique d'investissement très volontariste, à hauteur de plus de deux millions d'euros, laissant un margage de manœuvre pour mener ses projets. »

« Toutes les actions de l'opposition visent à une concentration idéologique (ou non...) et la ville doit aujourd'hui faire face à un immobilisme inquiétant contre lequel je me suis toujours battu. » Enfin, le journal relate que la barre dans un navire qui prend l'eau de tous côtés.

Un capitaine ne quitte pas le navire. Il ne fait aucun doute que les yeux de Stéphane Joullé sont fixés sur le vote du budget, un vote crucial qui déterminera l'avenir de la commune.



**CONCILIATION** Avec le sénateur Jean-Pierre Sauter, le maire, Stéphane Joullé, a-t-il eu une conciliation, qui n'a pas eu lieu.